

Lausanne

Le quotidien des Roms sous l'œil des artistes

Leur présence agite le canton et sa capitale. Elle a inspiré plusieurs cinéastes et photographes du cru

Karim Di Matteo

Une exposition photos et deux documentaires. Signe des temps, trois travaux d'artistes vaudois sur les Roms sont en préparation (*lire ci-dessous*). Trois regards croisés sur une population qui intrigue autant qu'elle dérange. Si la France est plus coutumière d'un tel foisonnement de productions, «la chose est inhabituelle en Suisse», selon Vera Tchéreminoff, de l'association lausannoise OpRe Rom.

Adeptes du franc-parler, le photographe lausannois Yves Leresche livre un discours sans concession: «Si les Roms sont d'actualité, c'est parfois par opportunisme ou par récupération politique, surtout avant les élections», estime ce fin connaisseur des Roms depuis une vingtaine d'années. La capitale vaudoise le sait mieux que tout autre: le vif débat qui a sévi l'an dernier sur la mendicité a fait des Roms la cible de bien des critiques.

La peur de l'autre

Pour le jeune réalisateur Yann Bétant, si le Rom a mauvaise presse, c'est «parce qu'il représente probablement «l'autre» le plus différent de notre société et beaucoup ont peur de cette différence, alors que le grand défi de notre société demeure de trouver comment vivre ensemble».

Dans son documentaire *Cici*, le Lausannois s'attache aux rapports humains, loin des lieux communs: «Mendicité, organisation criminelle, trafiquants: tout cela se mélange dans l'esprit des gens et à chaque fois qu'un Rom est pris en défaut, on généralise et on se sent conforté dans sa perception négative. Moi, ce qui m'intéresse, ce sont ces hommes et femmes qui viennent principalement en Suisse pour trouver un travail.»

Conscient de cette réalité, Yves Leresche ne livre pas pour autant



Le réalisateur Yann Bétant, auteur du documentaire *Cici*.

Trois documentaires en 2014

Yann Bétant a suivi, entre Lausanne et la Roumanie, *Cici*, un Rom de Roumanie venu à Lausanne avec sa capra, une marionnette traditionnelle. Le réalisateur en a fait le personnage principal de son documentaire, à découvrir d'ici l'été.

Carole Pirker et Janine Waeber évoquent le processus politique autour de la question de la mendicité en ville de Lausanne dans un documentaire au titre encore incertain. *L'oasis des*

mendiants, le titre actuel, est prévu pour ce printemps.

Yves Leresche prévoit d'investir certaines places publiques de Lausanne avec ses images pour sensibiliser la population sur l'évolution des communautés roms dans le Sud-Est européen ces vingt dernières années. Pour ce faire, il entend montrer l'histoire de plusieurs familles en migration de la Roumanie à Lausanne durant ces quatre dernières années.

une lecture lisse de la communauté rom. «Les Roms sont aussi responsables du manque d'informations les concernant. Ils sont pris dans un dangereux cercle vicieux, lié à leur survie depuis vingt ans. Par nécessité, ils adoptent toujours une approche économique dans leur rapport aux gadjés, les non-Roms, et notamment les preneurs d'images.»

A ce titre, cet inconditionnel de l'immersion totale refuse obstinément de rémunérer ses prises de vue. A l'entendre, nombre de ses

«Au final, certains journalistes ne filment que ce qu'ils ont provoqué»

Yves Leresche, photographe

homologues tombent dans le piège de la logique de survie des Roms: «Cela modifie le rapport, instaure un cercle vicieux qui ne permet pas d'aller plus loin dans la relation. Au final, certains journalistes ne filment que ce qu'ils ont provoqué.»

Le photographe n'est pas tendre non plus avec la presse: «Elle ne cherche jamais vraiment à donner la parole aux Roms eux-mêmes, à aller à leur rencontre, à comprendre ce qu'ils vivent. J'ai même stoppé toute collaboration. J'ai trop peur que mon travail soit manipulé et que cela provoque une rupture de confiance avec les Roms.» Pour Carole Pirker, journaliste de formation et coréalisatrice d'un film en cours de finition sur les Roms en ville de Lausanne, de mauvaises expériences avec la presse incitent les Roms à la méfiance.

Quel que soit l'artiste, le but reste le même: proposer un autre regard sur cette communauté rom si méconnue. «D'un point de vue ethnologique, beaucoup de choses très intéressantes ont été écrites, reprend Yann Bétant. Si on cherche, on comprend qui ils sont et on découvre qu'ils ont leur logique propre. Je ne sais pas si mon film permettra de mieux la comprendre, mais j'essaie d'apporter un regard humain sur quelqu'un qui, avant d'être un Rom, est d'abord un homme.»

Il bernait l'aide sociale avec un loyer bidon

Le Tribunal de Lausanne a condamné à 3 mois ferme un magouilleur récidiviste pour un faux contrat de sous-location grâce auquel il recevait 650 francs de plus par mois

Les montants alloués par l'aide sociale ou le RI (revenu d'insertion) prennent en compte le loyer que doit payer l'ayant droit. C'est en jouant sur ce paramètre qu'un Suisse de 35 ans s'est mis à dos le Centre social régional de l'Ouest lausannois.

Démasqué par l'enquêteur de l'institution, dénoncé devant la justice pénale, il vient d'être condamné par le Tribunal de police de Lausanne à 3 mois ferme pour faux dans les titres et escroquerie. Une peine sans sursis que la juge justifie notamment par deux condamnations pour abus de confiance en moins de six ans.

Le contrat de location produit par le prévenu stipulait qu'il était sous-locataire d'un logement à Ecublens contre un loyer mensuel de 650 francs. A priori confiants, les services sociaux lui ont versé ce montant pendant cinq mois, ajouté à son allocation de base. Jusqu'à ce qu'il soit établi que le monsieur vivait en fait chez sa mère et que celle-ci le logeait gratuitement.

Le défenseur, Me Jean Lob, a vainement plaidé que 650 francs par mois représentent somme toute un loyer modeste pour lequel son client aurait parfaitement le droit d'être indemnisé en tant que bénéficiaire de l'aide sociale.

L'ennui, c'est que la signature du bailleur n'est pas la bonne et que celui-ci a écrit pour dire qu'il n'a rien à voir avec cette histoire. L'accusé, qui admet avoir préparé lui-même ce contrat, se défend d'avoir monté une arnaque et encore plus d'avoir voulu arrondir son allocation. Il assure qu'il a habité dans cet appartement meublé un mois, qu'il a payé un loyer de la main à la main pour un mois. «J'en suis parti parce que j'avais des problèmes avec quelqu'un», explique-t-il. La présidente du tribunal ne le croit pas. Elle observe qu'il s'agissait d'un local commercial, où on n'a jamais vu une boîte à lettres portant son nom.

L'homme échappe par ailleurs à une condamnation pour des séjours à l'étranger dépassant quatre semaines par an, limite au-delà de laquelle le versement du RI est suspendu pendant l'absence. Cette infraction punissable d'une simple contravention a en effet été gommée de l'acte d'accusation, le délai de prescription de trois ans étant écoulé. Marié à une Marocaine dont il est aujourd'hui séparé, le profiteur avait séjourné dans ce pays pendant dix semaines en 2009, vingt-six en 2010 et six en 2011. Le tribunal aurait bien voulu entendre son épouse. Elle ne s'est pas présentée en raison d'un problème de garde d'enfant. «C'est regrettable, déplore la présidente. L'interprète que nous avons demandé exprès vient de Hollande et elle est dans le train en ce moment.» Quant au condamné, il tente désormais de joindre les deux bouts sans l'aide sociale, depuis fin 2012, grâce à un emploi partiel. **G.-M.B.**

L'Eglise continuera de consacrer ses diacres

En quoi consiste le travail des pasteurs et des diacres? Qui peut présider un culte? L'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud a débattu de la réforme de sa théologie des ministères

«Nous sommes soulagés», lâche un diacre à l'issue du vote d'opinion sur la consécration, samedi à Lausanne. Depuis 2012, l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud (EERV) travaille à une nouvelle théologie des ministères «plus en phase avec les besoins de la société actuelle et la réalité sur le terrain». En mars 2013, les délégués du Synode (organe délibérant) avaient choisi de ne plus consacrer les diacres. Face à de fortes réactions, notamment dans les milieux diaconaux, le Conseil synodal (exécutif) a modifié sa proposition. «Nous avons pris au sérieux les réactions des personnes blessées et les réflexions avec les Eglises sœurs. Par respect, nous avons décidé de changer», explique Esther Gaillard, présidente du Conseil synodal. Actuellement, l'EERV compte une cinquantaine de diacres et quelque 200 pasteurs.

Réunis vendredi et samedi en Synode extraordinaire à Lausanne, les délégués se sont prononcés sur 26 préavis, qui ont tous été acceptés. La présidence des cultes a suscité un long débat. Jusqu'à maintenant, les diacres avaient besoin d'une délégation pastorale pour prêcher dans les églises. C'est avec 34 voix contre 30 que le préavis selon lequel la consécration autorisée de facto la présidence du culte a été acceptée. «Cette décision correspond à la réalité sur le terrain. Dans certaines paroisses, il n'y a

pas de pasteur et nous nous occupons des cultes, des mariages et des baptêmes», ajoute un diacre, membre du Synode.

Plusieurs délégués ont exprimé leur désaccord face à la diminution du pouvoir des Assemblées de paroisse au profit de l'Office des ressources humaines (ORH) dans la gestion des postes. «Nous sommes une église protestante, donc presbytéro-synodale, les paroisses doivent pouvoir choisir si elles veulent engager un ministre ou pas», lâche un membre dans l'assemblée. «Nous n'avons pas la volonté de centraliser le pouvoir. Les ressources humaines sont là pour offrir des

«Dans certaines paroisses, il n'y a pas de pasteur et nous nous occupons des cultes, des mariages et des baptêmes»

Un diacre, membre du Synode

services, pour discuter avec les gens sur le terrain afin de trouver des postes adéquats pour chacun», précise la pasteur Line Dépraz, conseillère synodale. «L'ORH a une vision d'ensemble de l'Eglise, il permet la cohésion au sein de l'EERV et un plus grand équilibre entre les paroisses et les différentes régions», explique Esther Gaillard.

Les thèmes de la formation et du modèle salarial ont également été abordés. «Le Synode est prêt, désormais, à s'attaquer à la modification du règlement», lâche le conseiller synodal Xavier Paillard à l'issue des débats. Une nouvelle rencontre est prévue le 8 mars à Lonay. **Laurence Vilozz** Protestinfo

Une chorale vaudoise se produira en Allemagne

Le Chœur des Gymnases lausannois finalisait samedi ses dernières répétitions à Lausanne. Il donnera deux concerts en mars dans le canton, puis deux autres à Waiblingen

Les choristes sont concentrés. Les notes de piano résonnent. Puis, soudain, la magie opère: les voix des chanteurs s'élèvent, dans la langue de Goethe. Une centaine de gymnasiens et de renforts étaient ainsi réunis, samedi, dans l'établissement Auguste-Piccard, pour les dernières répétitions de *Ein deutsches Requiem* de Brahms.

Les sopranos, altos, ténors et basses se produiront le 28 mars à la cathédrale de Lausanne puis le lendemain à la salle polyvalente de Yens-sur-Morges. Mais ce n'est pas tout. Grâce à une collaboration commencée en 2010, les Lau-



«Tous les élèves sont les bienvenus dans la chorale», déclare Olivier Piguet, son directeur depuis 1996. ODILE MEYLAN

sannois chanteront également à Waiblingen, en Allemagne.

«Être membre de la chorale est un signe d'appartenance et cela permet de créer des contacts», raconte Vincent Pache, 18 ans. Le gymnasiens est en option musi-

que, son adhésion à la formation était pour lui une évidence. «Le chœur a un registre vocalement intéressant», conclut-il d'un timbre de voix grave. Les autres étudiants - majoritairement des femmes - sont âgés de 16 à 20 ans et

viennent de six gymnases lausannois: Auguste-Piccard, Beaulieu, Bugnon, Chamblandes, La Cité et Provence. «Tous les élèves sont les bienvenus dans la chorale, même les mauvais chanteurs», précise Olivier Piguet, directeur du chœur depuis 1996.

Après des répétitions hebdomadaires durant l'année scolaire ainsi qu'un camp de trois jours à Vaumarcus, c'est près de 250 personnes - étudiants, enseignants et renforts suisses et allemands - qui entonneront l'une des grandes pièces de Brahms dans les deux pays. «La musique n'est pas une langue parlée, elle permet des synergies qui dépassent les frontières», se réjouit le directeur.

Pour l'heure, les derniers ajustements s'opèrent. «Les sopranos, il faut ralentir la cadence», lance Olivier Piguet tout en gesticulant énergiquement sur scène. **E.L.M.**